

sent directement intéressées dans la question du dessèchement des *étangs de la Dombes*. Cette question, à raison de cette circonstance, a été lumineusement débattue et nous a valu de beaux plaidoyers. Le pays a été constitué en un immense jury. Ce choc d'opinions a jeté de vives clartés sur cette matière jusqu'alors restée dans l'ombre. Nous souhaitons que celle que traite M. Bergeron devienne le sujet d'aussi vives argumentations, et que la presse ne faisant pas en cette circonstance défaut à sa mission ne la dédaigne pas plus longtemps. M. Bergeron a jeté le gant. Qui le ramassera ? L'administration des Ponts et Chaussées a mis à l'étude ce projet. Mais cette corporation d'hommes de mérite, à l'exemple d'autres vieilles maîtrises ressuscitées, ou qui ne sont point mortes, a quelquefois prouvé qu'elle n'avait pas grand amour pour ce qui n'émanait pas directement d'elle-même. Attendons toutefois la contre partie. M. Bergeron est aussi sur la brèche à l'attendre. Pour nous qui ne faisons, aujourd'hui et ici, qu'indiquer séchement l'état de la question, qu'enregistrer les premiers actes de procédure de cette grande cause en instance, nous surveillerons la lutte; et y revenir plus tard sera un devoir de citoyen que nous essaierons de remplir.

A. C.